

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DECHANTELOUP-LES-VIGNES
78570

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 6 avril 2023

DATE D’AFFICHAGE : 6 avril 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33
Présents : 23
Votants : 24

L’an deux mille vingt-trois, le treize avril, le Conseil municipal de Chanteloup-les-Vignes, légalement convoqué le six avril deux mille vingt-trois, s’est réuni en salle du conseil en mairie à 20h00, sous la Présidence du Maire, Madame Catherine ARENOU.

Etaient présents :

Mme ARENOU, M. LONGEAULT, Mme CHIARETTO, M. BONNEAU, Mme BATHILY, M. BOUCHELLA, Mme ABLOUH, M. GAILLARD, Mme. BELHADJ-ADDA, Maires – Adjoints,
Mme CHERGUI, M. GOURVENEC, Mme CHARLOT, M. DUBOIS, Mme BOUKANDOURA, M. BRENOT, Mme RAKOTOMALALA, M. HILALI, Mme. BIGLIONE, M. AZIMI, M. GAYDOUK, M. FOURE, M. FARIGOULE, Mme AZDAD, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. LIAOUI

(Procuration à M. LONGEAULT)

Absents excusés :

M. CAMARA
Mme. CHATELAIN
M. ALIM
M. MARCIN
Mme. DUBOIS
Mme. KHARJA
Mme. LARABI
Mme SIRAS
M. ODIRA

BUDGET PRIMITIF 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

VU la loi d’orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l’Administration Territoriale de la République,

VU les articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l’instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

VU la délibération N°2023DEL2012 du 22 mars 2023, actant la tenue du débat d’orientation budgétaire et la présentation du rapport d’orientation budgétaire pour 2023,

Accusé de réception en préfecture
18-2023-01332-2023-04-04
Date de réception préfecture : 20/04/2023

VU la délibération N°2023DEL18 du 13 avril 2023 adoptant la reprise anticipée des résultats de 2022 au budget primitif 2023,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission Modernisation des services réunie le 28 mars 2023,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Yassine BOUCHELLA, Adjoint au Maire délégué aux Finances et aux marchés publics,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention de M FARIGOULE et de Mme AZDAD).

DECIDE :

D'APPROUVER le budget primitif de la commune 2023, comme suit :

Section Fonctionnement			
Dépenses	BP 2023	Recettes	BP 2023
011 - Charges à caractère général	6 552 549,78 €	013 - Atténuation de charges	256 000,00 €
012 - Charges de personnel	9 729 501,07 €	70 - Produits des services	424 902,00 €
014 - Atténuation de produits	- €	73 - Impôts et taxes	8 595 558,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 700 335,39 €	74 - Dotations et participations	8 425 450,00 €
		75 - Autres produits de gestion courante	210 536,00 €
Total des dépenses de gestion courante	17 982 386,24 €	Total des produits de gestion courante	17 912 446,00 €
66 - Charges financières	208 211,00 €	76 - Produits financiers	1,00 €
67 - Charges exceptionnelles	146 727,00 €	77 - Produits exceptionnels	15 000,00 €
022 - Dépenses imprévues	275 223,00 €		
Total des dépenses financières	630 161,00 €	Total des recettes financières	15 001,00 €
042 - Transfert entre sections	363 769,28 €	042 - Transfert entre sections	10 945,55 €
023 - Virement à la section d'investissement	271 868,00 €		
Total des dépenses d'ordre	635 637,28 €	Total des recettes d'ordre	10 945,55 €
D002 - Reprise du résultat déficitaire	- €	R002 - Reprise du résultat	1 309 791,97 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	19 248 184,52 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	19 248 184,52 €

Section Investissement			
Dépenses	BP 2023	Recettes	BP 2023
20 - Immobilisations incorporelles	20 990,00 €	13 - Subventions d'investissement	8 265 687,49 €
204 - Sub d'équipement versées	137 148,00 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	- €
21 - Immobilisations corporelles	3 027 789,89 €		
23 - Immobilisation en cours	5 906 076,15 €		
Total des dépenses d'équipement	9 092 004,04 €	Total des recettes d'équipement	8 265 687,49 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	931 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	691 900,00 €	1068 - Excédent de fonctionnement capitalisés	2 283 672,33 €
26 - Participations et créances	9 700,00 €	165 - Dépôts et cautionnement reçus	1 000,00 €
		27 - Créances sur particulier	78 000,00 €
		024 - Produits des cessions	415 000,00 €
45 - Opération pour compte de tiers	90 000,00 €	45 - Opération pour compte de tiers	90 000,00 €
Total des dépenses réelles	791 600,00 €	Total des recettes réelles	3 798 672,33 €
040 - Transfert entre sections	10 945,55 €	040 - Transfert entre sections	363 769,28 €
041 - Opérations patrimoniales	424 500,00 €	041 - Opération patrimoniales	424 500,00 €
		021 - Virement de la section de fonctionnement	271 868,00 €
Total des dépenses d'ordre	435 445,55 €	Total des recettes d'ordre	1 060 137,28 €
D001 - Reprise du résultat déficitaire	2 805 447,51 €	R001 - Reprise du résultat	- €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13 124 497,10 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 124 497,10 €

Chanteloup-les-Vignes, le dix-huit avril deux mille vingt-trois

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Maire-adjoint



Délibération certifiée exécutoire de par :
- l'affichage le :

- la transmission à la Sous-Préfecture le :

Accusé de réception en préfecture
015-217801340-2023-DEL-19-DE
Date de réception préfecture : 20/04/2023